CONSEJO PERMANENTE



OEA/Ser.G CP/ACTA 1520/05 2 diciembre 2005

ACTA

DE LA SESIÓN PROTOCOLAR

CELEBRADA

EL 2 DE DICIEMBRE DE 2005

En honor del excelentísimo señor Gérard Latortue, Primer Ministro Interino de Haití

ÍNDICE

	<u>Página</u>
Nómina de los Representantes que asistieron a la sesión	1
Palabras del Secretario General	2
Palabras del Presidente del Consejo Permanente	3
Palabras del Primer Ministro Interino de Haití	4

CONSEJO PERMANENTE DE LA ORGANIZACIÓN DE LOS ESTADOS AMERICANOS

ACTA DE LA SESIÓN PROTOCOLAR CELEBRADA EL 2 DE DICIEMBRE DE 2005

En la ciudad de Washington, a las tres y cuarenta y cinco de la tarde del viernes 2 de diciembre de 2005, celebró sesión protocolar el Consejo Permanente de la Organización de los Estados Americanos para recibir al excelentísimo señor Gérard Latortue, Primer Ministro Interino de Haití. Presidió la sesión el Embajador Izben C. Williams, Representante Permanente de Saint Kitts y Nevis y Presidente del Consejo Permanente. Asistieron los siguientes miembros:

Embajador Denis G. Antoine, Representante Permanente de Grenada

Embajadora Sonia Merlyn Johnny, Representante Permanente de Santa Lucía

Embajador Joshua Sears, Representante Permanente del Commonwealth de las Bahamas

Embajador Esteban Tomic, Representante Permanente de Chile

Embajador Juan Enrique Fischer, Representante Permanente del Uruguay

Embajador Michael I. King, Representante Permanente de Barbados

Embajador Paul D. Durand, Representante Permanente del Canadá

Embajador Henry Lothar Illes, Representante Permanente de Suriname

Embajador Rodolfo Hugo Gil, Representante Permanente de la Argentina

Embajador Salvador E. Rodezno Fuentes, Representante Permanente de Honduras

Embajadora María Tamayo Arnal, Representante Permanente de Bolivia

Embajador John F. Maisto, Representante Permanente de los Estados Unidos

Embajador Bayney R. Karran, Representante Permanente de Guyana

Embajadora Abigaíl Castro de Pérez, Representante Permanente de El Salvador

Embajador Aristides Royo, Representante Permanente de Panamá

Embajador Duly Brutus, Representante Permanente de Haití

Embajador Manuel María Cáceres Cardozo, Representante Permanente del Paraguay

Embajador Javier Sancho Bonilla, Representante Permanente de Costa Rica

Embajador Álvaro Tirado Mejía, Representante Permanente de Colombia

Embajador Osmar Chohfi, Representante Permanente del Brasil

Embajador Mario Alemán, Representante Permanente del Ecuador

Embajador Roberto Álvarez, Representante Permanente de la República Dominicana

Embajador José Luis Velásquez Pereira, Representante Permanente de Nicaragua

Embajador Fernando de la Flor Arbulú, Representante Permanente del Perú

Consejero Juan Sandoval Mendiolea, Representante Interino de México

Ministro Consejero Starret D. Greene, Representante Interino de Antigua y Barbuda

Consejero Mackisack Logie, Representante Interino de Trinidad y Tobago

Ministro Consejero Nestor Mendez, Representante Alterno de Belice

Embajador Nelson Pineda Prada, Representante Alterno de Venezuela

Embajador Juan León Alvarado, Representante Alterno de Guatemala

Tercera Secretaria Judith Anne Rolle, Representante Alterna del Commonwealth de Dominica

Ministra L. Ann Scott, Representante Alterna de Jamaica

También estuvieron presentes el Secretario General de la Organización, doctor José Miguel Insulza, y el Secretario General Adjunto, Embajador Albert R. Ramdin, Secretario del Consejo Permanente.

El PRESIDENTE: I am pleased to call to order this protocolary meeting of the Permanent Council of the Organization of American States, convened in honor of His Excellency Gérard Latortue, Interim Prime Minister of Haiti.

PALABRAS DEL SECRETARIO GENERAL

El PRESIDENTE: It is my distinct pleasure now to invite the Secretary General, Dr. José Miguel Insulza, to address us. Secretary General, you have the floor.

El SECRETARIO GENERAL: *Thank you very much.* Muchas gracias a todos ustedes por estar acá, *Monsieur le Premier Ministre*.

Quiero, brevemente, saludar la presencia acá del Primer Ministro de Haití, país con el cual la OEA ha tenido en los últimos meses un importante proceso de cooperación en la dirección de nuestra Carta Democrática Interamericana, es decir, en el esfuerzo común por normalizar la situación de ese país y alcanzar, nuevamente, una normalización desde el punto de vista político-democrático-electoral.

Quiero decir que en este aspecto, estamos profundamente satisfechos del trabajo realizado por la Organización de los Estados Americanos en Haití. Nosotros asumimos, con el acuerdo de este Consejo, el apoyo al proceso electoral a través de la responsabilidad de inscribir a los ciudadanos haitianos para votar en las próximas elecciones presidenciales, parlamentarias y locales. Ha sido una tarea difícil pero absolutamente indispensable si se consideraba que el país no tenía un elemento central para realizar un proceso electoral democrático, es decir, un padrón electoral confiable con un registro adecuado y con una adecuada inscripción de los votantes.

Como ustedes saben, yo visité Haití en el mes de julio. En ese momento, se habían inscrito en los registros electorales 66.000 ciudadanos haitianos, es decir, una cifra realmente muy pequeña para lo que se necesitaba. Sin embargo, hechas las consultas del caso, después de una conversación muy extensa sobre el tema con el Primer Ministro, con la cooperación invaluable –invaluable– que hemos tenido con Naciones Unidas, a quien saludo en la persona del Representante del Secretario General, señor Juan Gabriel Valdés, quien nos acompaña en esta tarde, emprendimos un trabajo que nos ha llevado a registrar 3.533.430 ciudadanos haitianos. El cálculo es que ellos son el 80 por ciento del total de la población votante, de acuerdo con el censo del año 2003. Este ejercicio, quiero decir, ha proporcionado un universo bastante mayor que el que existe en la mayor parte de nuestros países con una tradición democrática más extensa. Y tenemos mucho orgullo de decirlo aquí porque, repito, creemos que es la piedra fundamental sobre la cual se va a desarrollar el proceso electoral en Haití.

Creo que está todo listo para el proceso; estamos trabajando en esa dirección. La fecha ha sido fijada. Se ha hablado de una postergación. No es así; la fecha no había sido fijada nunca y precisamente el esfuerzo del Primer Ministro, del Gobierno, de la comunidad internacional, era la fijación de una fecha. Ella no podía ser en los últimos días de las fiestas de fin de año; se ha fijado para el 8 de enero. Creemos que todo estará listo para el 8 de enero y que tendremos un muy buen proceso electoral.

Por cierto, quedan muchos problemas por resolver. Por cierto, Haití enfrenta aún importantes dificultades económicas, políticas, sociales y de seguridad. Pero estamos convencidos de que ha

habido un progreso importante en estas áreas y que puede haber un progreso mucho mayor si se cuenta con un gobierno democrático y con una organización democrática del Estado que permita resolver los problemas con el concurso de todos los ciudadanos de Haití.

Para hablarnos de estos temas esta aquí el Primer Ministro Latortue. Nosotros queremos saludarlo y comprometer el esfuerzo de esta Secretaría General en la cooperación con ustedes para la realización de la próxima elección, en la certeza de que va a ser una elección importante, representativa de la voluntad del pueblo haitiano y, sobre todo, renovar nuestro compromiso para el futuro, porque sabemos que el día que se instale, dentro del mes de febrero, el nuevo Gobierno haitiano, habrá muchas cosas por delante que hacer.

Pero sabemos también que usted, señor Primer Ministro, con el esfuerzo que ha desarrollado en todo este período, ha puesto las bases para que esa reconstrucción democrática, esa reconstrucción nacional sea posible y para que el pueblo haitiano pueda disfrutar de una situación muy superior a la que le ha deparado el destino en los últimos años. Yo le doy la bienvenida y le agradezco su presencia.

Muchas gracias, señor Presidente.

PALABRAS DEL PRESIDENTE DEL CONSEJO PERMANENTE

El PRESIDENTE: Your Excellency Gérard Latortue, Prime Minister of the Interim Government of the Republic of Haiti; Secretary General; Assistant Secretary General; distinguished permanent and alternate representatives and permanent observers; members of the delegation accompanying the Interim Prime Minister; ladies and gentlemen:

As Chair of the Permanent Council of the Organization of American States and on behalf of all my colleagues, I am particularly pleased to welcome His Excellency Gérard Latortue to this home of the family of the Americas.

Prime Minister Latortue has had a long and distinguished career in public service, including serving briefly as Minister of Foreign Affairs and International Cooperation in Haiti in 1988.

An attorney and economist who studied at universities in Haiti, France, Luxembourg, and the United States, Prime Minister Latortue has considerable international experience, having worked as an official of the United Nations for many years. At the UN Industrial Development Organization (UNIDO) in Vienna, Austria, he served as Director of the divisions on Project Review and Appraisal, Special Measures and Activities, and the System of Consultations and Programs. He was also the Managing Director for Country Strategy and Programs-and-Projects Development Division in 1994. He later served as an international development consultant to the United Nations.

Prime Minister Latortue is a former professor of economics at the *Université d'Haïti* and was the cofounder and codirector of the University's Graduate Institute for Economics and Business Studies. From 1968 to 1970, he served as Director of the Caribbean Institute and Study Center for Latin America (CISCLA) in Puerto Rico.

Prime Minister Latortue has written numerous articles and book chapters on economic, political, and social issues, with special reference to developing countries, particularly countries of the Caribbean. His work in international development has been widely recognized, and for this he has received honors and medals from various countries.

Excellency, on behalf of the members of the Permanent Council, I extend my very best wishes for the prosperity of your country and success in the upcoming elections. This is a very important moment in the history of Haiti, and your visit to the OAS is quite timely. The moment must be seized. The people in Haiti need it, and they deserve it.

Because we, the representatives of our respective governments and the Secretariat of this organization, which serves our individual and collective interests, care deeply, we will attentively follow the developments in your country and will accompany your people and the government authorities throughout this critical undertaking that Haiti now faces.

Again, let me welcome you to the House of the Americas and wish you and your people the very best.

PALABRAS DEL PRIMER MINISTRO INTERINO DE HAITÍ

El PRESIDENTE: I have the distinct honor to give the floor to His Excellency Gérard Latortue, Interim Prime Minister of Haiti.

El PRIMER MINISTRO INTERINO DE HAITÍ: Monsieur le Président du Conseil permanent, Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des États Américains, Monsieur le Secrétaire général adjoint de l'OEA, Monsieur le Représentant spécial du Secrétaire général en Haïti, Honorables Ambassadeurs, Représentants permanents de vos pays respectifs à l'OEA, je viens cet après-midi dans l'unique but de remercier l'Organisation des États Américains pour l'appui inconditionnel que l'Organisation a apporté au gouvernement de transition à travers la Mission spéciale pour le renforcement de la démocratie en Haïti et la Mission technique pour le processus électoral, et aussi pour remercier les États membres de l'OEA de leur soutien actif, en particulier dans le cadre de la MINUSTAH. Nous remercions tout particulièrement les États qui ont envoyé des troupes en Haïti pour nous aider à rétablir la paix et à soutenir la stabilisation du Gouvernement haïtien.

Dès lors que l'on parle de remerciements à l'OEA pour son apport technique à Haïti, je voudrais tout spécialement faire aussi référence à l'accompagnement politique de l'OEA dans le cadre du processus électoral. Si aujourd'hui nous avons pu fixer des dates pour les élections, si nous avons pu établir la semaine dernière le calendrier électoral, je dois dire, je dois reconnaître que tout ceci a été possible principalement grâce à l'appui de l'OEA. Imaginez-vous, dans tout processus électoral, le point le plus important, vous en conviendrez avec moi, est l'inscription des électeurs. Or, cette tâche c'est l'OEA qui nous a accompagnés, qui nous a aidés à l'accomplir. Le Secrétaire général vient de mentionner qu'on a pu enregistrer plus de 3.500.000 électeurs. Croyez-moi, Excellence, mesdames et messieurs, 3.500.000 était un chiffre auquel personne en Haïti, y compris moi-même, n'osait rêver d'atteindre, mais grâce à l'OEA, grâce aux efforts des techniciens de l'OEA qui ont pu nous aider à parcourir l'ensemble du territoire national, ce travail a été fait.

La seconde tâche importante est la préparation des cartes électorales et leur distribution. Ici encore, l'OEA était à nos côtés et c'est grâce à l'appui technique de l'OEA que ces cartes ont été préparées par une firme établie au Mexique. Elles sont en train d'être distribuées au moment même où je vous parle et cette distribution se fera jusqu'aux environs du 20 décembre.

Ensuite, l'impression des bulletins de vote et tout l'appui technique au Conseil électoral provisoire. Ici encore, l'OEA était avec nous. Comment donc ne pas venir ici, ce soir, rendre solennellement l'hommage bien mérité à l'OEA et à toute l'équipe professionnelle en Haïti. Et quand, la semaine dernière, nous avions pratiquement frisé une crise en raison d'informations contradictoires en ce qui concerne la cadence de production des cartes, il nous a suffit avec l'aide du Représentant spécial du Secrétaire général d'appeler au téléphone ce dernier et, moins de 48 heures après, le Secrétaire général adjoint était à Port-au-Prince, un week-end et le dimanche après-midi, tout de suite après son arrivée, je l'ai reçu chez moi et avec lui nous avons pu établir les conditions pour résoudre cette crise.

Je veux prouver ici qu'Haïti sait dire merci; Haïti sait exprimer sa gratitude pour ses vrais amis et pour tous ceux qui l'aident, mais au-dessus de l'OEA et de son organisation, je crois que je dois faire, au risque d'affecter sa modestie, une implication personnelle, attentive et dirigeante du Secrétaire général Insulza, lui particulièrement et personnellement, qui s'est intéressé et à ses côtés le Secrétaire général adjoint, pour la gestion de la situation en Haïti. En effet, malgré les difficultés que nous rencontrons, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ont toujours été attentifs à la bonne volonté manifestée par le Gouvernement haïtien non seulement de réaliser des élections, mais également de s'engager à ce que Haïti puisse respecter la parole donnée et que Haïti puisse travailler à rétablir les conditions indispensables pour l'instauration de la démocratie dans le pays.

Vous savez, Excellence, Mesdames et Messieurs, la transition d'un État qui n'a pas connu la démocratie, la transition vers la démocratie n'est pas une tâche facile. C'est une tâche à la fois complexe et compliquée et chaque jour peut réserver des surprises désagréables malgré la bonne volonté des dirigeants.

Nous avons, au niveau du gouvernement, répété à maintes reprises que notre volonté était de respecter la date du 7 février comme date de passation des pouvoirs. Le Président de la République et moi-même n'avons jamais raté une seule occasion pour affirmer et renouveler cet engagement. La dernière occasion qui nous a été donnée de le faire était au début du mois de novembre. Tous nos calculs nous laissaient prévoir que le premier tour des élections aurait pu se tenir le 27 décembre; le second tour le 4 février et alors on aurait pu faire la transition. Malheureusement, au cours des discussions techniques – je dis bien «techniques» – que nous avons eu avec les équipes techniques de l'OEA, de la MINUSTAH et du CEP, j'ai dû m'incliner devant la réalité: le 27 décembre n'était pas possible parce qu'il y avait un certain nombre de cartes qui n'avait pas encore été inclus dans les bases de données et la production de ces cartes et leur distribution ne seraient possibles que peut-être la veille de Noël. Or, dans un pays comme Haïti où il suffit qu'il y ait des pluies diluviennes pendant 48 heures pour que tout soit remis en cause, le choix que nous avions était ou de respecter la date du 7 février et prendre le risque d'organiser de mauvaises élections, ou bien alors, l'autre alternative, celle d'avoir la conviction de pouvoir réaliser des élections libres, démocratiques et transparentes et quelques jours plus tard. Je crois que les termes du choix étaient simples. Nous préférons de bonnes élections au respect d'une date fétiche, mais nous ne le regrettons pas. Nous le regrettons parce que pour une fois, et personnellement, je voulais montrer à la communauté internationale que les Haïtiens

étaient capables de respecter la parole donnée, que la crédibilité d'Haïti n'allait être acceptée, mais devant les faits et la réalité des faits, je n'avais pas d'autre choix.

Mais quand même, pour rester dans l'esprit de l'engagement que nous avions pris, nous avons décidé deux choses:

- tout d'abord, de respecter le principe de la passation des pouvoirs durant le mois de février; nous le ferons le 24 février, et
- deuxièmement, toujours pour respecter l'esprit de l'accord, le 7 février, je donnerai ma démission et le gouvernement se contentera uniquement de liquider les affaires courantes et ne prendra aucune initiative nouvelle, aucune mesure nouvelle jusqu'à la passation des pouvoirs prévue pour le 24 novembre prochain.

Je veux espérer que le renouvellement de cet engagement que nous avons pris pourra dissiper des doutes sur notre volonté de rétablir en Haïti une démocratie comparable à celles qui existent dans la plupart des pays de la région, non seulement pour les élections, mais aussi pour la passation des pouvoirs.

Le grand défi qui nous reste est de pouvoir garantir la sécurité de l'ensemble du processus électoral. Alors ici, je peux compter sur l'appui sans réserve que nous apporte la MINUSTAH et par la voie de son chef, l'Ambassadeur Juan Gabriel Váldes ici présent, qui a renouvelé, au cours de la réunion du *Core Group* à New York au siège des Nations Unies, que la MINUSTAH était en train de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du processus électoral maintenant pendant la campagne électorale, mais aussi le jour des élections. Je le répète; il paraît que j'ai fait une petite erreur. J'ai dit que la passation était le 24 novembre; c'est plutôt le 24 février que la passation des pouvoirs se fera.

La sécurité sera assurée principalement par les forces de la MINUSTAH, mais aussi par les forces de la Police nationale. Je saisis l'occasion pour vous dire qu'au niveau du gouvernement, nous avons récemment nommé un nouveau chef de la police. Il s'appelle Mario Andrésol et depuis son arrivée à la tête de la police, en étroite collaboration et coopération avec la MINUSTAH, il est en train d'assurer l'épuration de la Police nationale, de ses membres un peu mafieux qui étaient engagés malheureusement dans des actions peu dignes d'un agent de l'ordre. Cela se fait dans le respect de la loi et pour une première en Haïti, des officiers de police qui étaient compromis dans des actes de violation des droits de l'homme ont été mis aux arrêts, traduits devant la justice parce qu'une fois pour toutes, nous voulons faire comprendre aux agents de police que leur devoir est de servir la communauté, de protéger la communauté et non pas d'utiliser des bandits pour faire avancer leurs propres intérêts personnels.

Je voudrais aussi rappeler aux uns et aux autres que pour faciliter le processus électoral, le gouvernement de transition a lancé tout un processus de dialogue national et de réconciliation nationale. Haïti a besoin d'une réconciliation entre ses fils. La société haïtienne a été coupée par des luttes intestines depuis plusieurs décennies et aujourd'hui, le gouvernement de transition essaie de calmer le jeu et de faire comprendre aux Haïtiens qu'ils sont tous les fils d'un même pays et qu'audelà des options politiques, l'État devait leur garantir une égalité totale devant la loi.

C'est ainsi que le gouvernement de transition, dès son installation, contrairement au passé, a voulu plutôt maintenir le principe de la continuité de l'État. Généralement en Haïti, chaque fois qu'arrivait un nouveau gouvernement, le personnel de l'administration était balayé et chaque gouvernement venait avec ses hommes et ses femmes. Nous avons voulu rompre avec cette tradition et pratiquement tous les fonctionnaires de l'État sont restés à leurs postes. Il y a eu très peu de changement, sauf dans les postes éminemment politiques et, même là encore, nous avons tout fait pour maintenir le principe de la continuité de l'État.

Personnellement, j'ai tout fait également pour maintenir des relations politiques, même des relations personnelles, voire amicales, avec les chefs [de file] et les représentants de tous – je dis bien de «tous» – les partis politiques. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui, aussi pour la première fois dans notre histoire politique récente, il n'y a eu aucun parti politique à s'opposer vraiment à la tenue d'élections. Le système est tellement inclusif, tellement ouvert que nous avons 35 candidats à la présidence. Tout le monde veut prendre sa chance parce qu'aussi, pour une fois dans l'histoire du pays, nous avons un gouvernement qui organise des élections mais qui garde une neutralité totale vis-à-vis de tous les candidats. Le gouvernement de transition n'appuie aucun candidat, n'est contre aucun candidat. Nous prenons l'engagement de respecter la volonté populaire et celui – ou celle – qui sera élu sera investi du pouvoir.

Je dois dire que cet état d'esprit que nous avons aidé à créer dans le pays a produit des résultats étonnants, une volonté parmi les partis politiques de conclure des pactes de gouvernabilité. Plusieurs tendances essaient maintenant de réaliser que vraiment nous ne pouvons pas aller aux élections avec 35 candidats. Il y a des regroupements qui se font à droite comme à gauche, mais aussi au centre. Le dernier de ces regroupements, le dernier en date, est ce regroupement qui implique neuf formations politiques qui se sont entendues pour gouverner ensemble après la proclamation des résultats, afin de respecter les résultats des élections.

Je crois que tout ceci contribue à créer un effet favorable à ce dialogue, condition indispensable pour maintenir la stabilité demain au pays.

Pensant à l'avenir, le gouvernement de transition est en train de préparer l'arrivée du prochain gouvernement. À Bruxelles (Belgique), le mois dernier, j'ai été plaider la cause de l'extension du Cadre de coopération intérimaire (CCI) qui devait arriver à expiration en septembre 2006. La communauté internationale a accepté de prolonger le Cadre de coopération intérimaire jusqu'au mois de septembre 2007, ce qui donne au nouveau gouvernement la possibilité de disposer de moyens dès son arrivée au pouvoir pour commencer à travailler et surtout continuer dans le sens des efforts déjà déployés.

Hier, à la Banque mondiale; aujourd'hui, à la Banque interaméricaine de développement, je parle plutôt de projets pour l'avenir, pour le prochain gouvernement. C'est aussi une première dans l'histoire politique du pays et je crois qu'il était important pour moi de le mentionner.

Ce matin, en rencontrant le Secrétaire général de l'OEA, je lui ai demandé une chose: que l'OEA et les membres de l'OEA continuent à appuyer Haïti, à appuyer le pays. Je crois que pour le pays qui a été le premier pays indépendant de ce Continent, il y a un effort collectif à faire pour l'aider à sortir du mauvais pas dans lequel il se trouve aujourd'hui. Je veux espérer que comme par le passé, l'OEA et les différents membres de l'Organisation continueront d'aider Haïti, d'aider non pas le gouvernement intérimaire mais Haïti. Haïti le mérite et je crois qu'Haïti est prêt à assumer ses

responsabilités face à cette confiance que vous nous ferez en vue d'assurer une plus grande coopération dans la région avec tous les États membres de l'OEA.

Merci beaucoup.

[Aplausos.]

El PRESIDENTE: On behalf of the members of the Permanent Council, I thank His Excellency Gérard Latortue, Prime Minister of the Interim Government of Haiti, for visiting us today and for his presentation.

I ask that the distinguished representatives remain in their places so that Interim Prime Minister Latortue can greet you. Following the greeting, the meeting will stand adjourned.

[El Primer Ministro Interino de Haití saluda a los señores Representantes y luego, acompañado del Secretario General, abandona la sala.]